



de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE PAPINEAU



Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le vendredi 1^{er} octobre 2021, 20 heures, à la salle communautaire sise au 849, chemin du Tour-du-Lac, à Lac-Simon, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.

Sont présents :

Chantal Crête	Anik Bois	Poste vacant
Gilles Ladouceur	Don Saliba	Jean-François David

Madame Louise Sisa, directrice générale est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Le maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs et les membres du conseil sont présents à la salle du conseil.

Il y a quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. CONSEIL

Mot de bienvenue du maire.

- 1.1 Ouverture de la séance.
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2021.
- 1.4 Fermeture des bureaux administratifs pendant le congé des fêtes 2021-2022.
- 1.5 Autorisation de signature - Demande d'aide financière au (FCRC) Fonds canadien de revitalisation des communautés - Québec.
- 1.6 Cotisation régulière et spéciale 2021 du réseau BIBLIO de l'Outaouais.
- 1.7 Demande de don de la Fondation canadienne du rein.
- 1.8 Guignolée de la Banque Alimentaire Petite-Nation.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

- 2.1 Dépôt des rapports administratifs.
- 2.2 Dépôt de la correspondance.
- 2.3 Contrat pour l'archivage des données numériques de la Municipalité - Renouvellement.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. GESTION FINANCIÈRE

- 4.1 Liste des chèques, des prélèvements et des salaires - Adoption.
- 4.2 Modification de la résolution 137-05-2021 - Autorisation - Radiation de comptes fonciers.
- 4.3 Présentation d'une demande d'aide financière au Programme d'emplois verts.
- 4.4 Autorisation - Affectation au poste de surplus accumulé affecté pour l'engagement 2022.

5. COMMUNICATIONS

- 5.1 Mot du maire - suivi mensuel relatif aux rencontres et comités.

6. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

- 6.1 Permanence d'un pompier.



No de résolution
ou annotation

6.2 Réparation d'un véhicule du Service de la sécurité incendie - Unité 315.

7. **TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

7.1 Autorisation d'achat de 4 dos d'âne aux chemins Pilon, Hilaire et Sabourin.

7.2 Lancement d'un appel d'offres par invitation - pierre et gravier.

7.3 Approbation de la facture d'Uniroc Construction - Travaux de pavage sur le chemin Saint-Laurent.

7.4 Approbation et autorisation de paiement - Les Entreprises Bourget inc. - Travaux de traitement de surface double du chemin Sabourin.

7.5 Adjudication - Travaux préparatoires sur les chemins de la Pineriaie, Barrière et Bouladier.

8. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

8.1 Dépôt du compte-rendu du CCU du 3 septembre 2021.

8.2 Dépôt du compte-rendu du CCE du 13 septembre 2021.

8.3 Dérogation mineure 2021-60009 - 1124, chemin du Tour-du-Lac.

8.4 Adjudication - Contrat pour les services professionnels pour une caractérisation écologique avec l'Annexe 5.

8.5 Adjudication - Contrat pour une étude environnementale du site Phase 1.

8.6 Autorisation de paiement - Contrat pour les services professionnels de laboratoire pour le chemin Sabourin.

8.7 Autorisation - Services professionnels d'un biologiste.

9. **DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE**

9.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

10. **ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES**

10.1 Autorisation de dépenses - Noël des enfants le 18 décembre 2021.

11. **POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS**

11.1 Comité MADA.

12. **DIVERS**

12.1 Remerciement.

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

1. **CONSEIL**

Le maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs, déclare la séance ouverte.

1.1

264-10-2021
Ouverture de la séance

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu

D'ouvrir la séance à 20 h 02.

ADOPTÉE à l'unanimité



o de résolution
ou annotation

1.2

265-10-2021
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu

QUE le Conseil approuve l'ordre du jour tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité.

1.3

266-10-2021
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2021

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2021 a été transmis dans les délais prescrits par la Loi, permettant ainsi de renoncer à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu

QUE la lecture du procès-verbal du 3 septembre 2021 soit exemptée et que celui-ci soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.4

267-10-2021
Fermeture des bureaux administratifs pendant le congé des fêtes 2021-2022

CONSIDÉRANT l'arrivée de la période des fêtes 2021-2022;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de définir la période durant laquelle les bureaux seront fermés afin que les employés puissent épuiser leurs banques de temps;

Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu

QUE le Conseil autorise la fermeture des bureaux de la municipalité du 24 décembre 2021 au 4 janvier 2022 inclusivement;

QUE les employés permanents prennent à même leurs congés, les jours requis, pour combler la période indiquée;

QU'un avis public indiquant la période de fermeture soit affiché dans les endroits prévus, ainsi que publié sur le site Internet de la Municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5

268-10-2021
Autorisation de signature - Demande d'aide financière au (FCRC) Fonds canadien de revitalisation des communautés - Québec

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon désire se prévaloir d'une aide financière auprès du Fonds canadien de revitalisation des communautés - Québec pour son projet de rénovation d'une ancienne auberge en hôtel de ville et centre communautaire multifonctionnel situé au 544, chemin du Tour-du-Lac;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité autorise la présentation et le dépôt du « Projet de rénovation d'une ancienne auberge en hôtel de ville et centre communautaire multifonctionnel » auprès du gouvernement du Canada pour le Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC);



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Simon autorise Madame Louise Sista, directrice générale, de signer, de produire et de déposer une demande d'Aide financière, pour et au nom de la municipalité de Lac-Simon, auprès du gouvernement du Canada dans le cadre de « l'Appel de projets au Fonds canadien de revitalisation des communautés - Québec »;

ET QUE le Conseil autorise madame Louise Sista, directrice générale de la municipalité de Lac-Simon, de signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Simon les conventions pour le programme du Fonds canadien de revitalisation des communautés - Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6

269-10-2021

Cotisation régulière et spéciale 2022 du réseau BIBLIO de l'Outaouais

CONSIDÉRANT la réception d'information relative à notre cotisation régulière et spéciale pour l'année 2022;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Jean-François David
Et résolu**

QUE le Conseil de la Municipalité de Lac-Simon accepte de verser la somme de 4,46 \$ par habitant, tenant compte des informations qui seront publiées dans la gazette officielle de l'année précédente (soit du 24 décembre 2020), ainsi que 0,50 \$ par capita pour la cotisation spéciale servant à bonifier la collection locale, pour un total d'environ 5 200 \$ avant les taxes;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-70230-951 pour l'année 2020.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.7

270-10-2021

Demande de don de la Fondation canadienne du rein

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont sensibles aux maladies du rein;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu**

QUE les membres du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon acceptent de faire un don au montant de 250 \$ à la fondation canadienne du rein;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-19000-970.

ADOPTÉE à l'unanimité



J de résolution
ou annotation

1.8

Guignolée de la Banque Alimentaire Petite-Nation

Monsieur le maire mentionne qu'il y aura une guignolée réinventée les 3 et 4 décembre 2021 dans les supermarchés des Municipalités avoisinantes ainsi qu'au Métro de Chénéville. La distribution des paniers de Noël se fera du 3 au 12 décembre 2021.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

2.1

Dépôt des rapports administratifs

Les rapports administratifs du mois de septembre ont été déposés.

2.2

Dépôt de la correspondance

La correspondance du mois de septembre a été déposée et le maire invite la secrétaire d'assemblée à faire la lecture des résumés préparés à cet égard.

2.3

271-10-2021

Contrat pour l'archivage des données numériques de la Municipalité - Renouvellement

CONSIDÉRANT QU'il est important de sauvegarder nos données à l'extérieur de l'hôtel de ville advenant un sinistre majeur;

CONSIDÉRANT l'offre de services de la firme Groupe DL Solutions informatiques pour l'archivage externe des données du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022;

**Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu**

QUE le Conseil autorise une dépense de 1 080 \$ plus les taxes applicables à la firme Groupe DL Solutions informatiques pour l'archivage externe des données 2021-2022;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-13000-414.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. PÉRIODE DE QUESTIONS (10 minutes)

Monsieur le maire donne la parole aux personnes qui souhaitent poser des questions.

4. GESTION FINANCIÈRE

4.1

272-10-2021

Liste des chèques et des prélèvements - Adoption

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour lesdites périodes;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Jean-François David
Et résolu**

QUE le Conseil approuve le paiement des sommes présentées aux listes suivantes :

- Chèques pour le mois de septembre, totalisant la somme de **215 923,74 \$** et portant les numéros 17448 à 17491;
- Dépôts directs totalisant la somme de **219 828,85 \$**;
- Prélèvements totalisant la somme de **77 370,18 \$**;



No de résolution
ou annotation

- Salaires des employés pour la période du 22 août 2021 au 19 septembre 2021, pour un montant total de **120 847,78 \$**;
- Rémunération des élus du mois de septembre 2021 pour un montant total de **8 039,39 \$**.

ADOPTÉE à l'unanimité

Engagements de crédits

Conformément aux dispositions du règlement numéro 495-2018, Louise Sisa, directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Louise Sisa, directrice générale et secrétaire-trésorière

4.2

273-10-2021

Modification de la résolution 137-05-2021 – Autorisation – Radiation de comptes fonciers

CONSIDÉRANT l'acquisition par la Municipalité des lots 5 943 613, 5 698 237 et 5 869 585 en vente pour taxes;

CONSIDÉRANT QUE les titres de propriété ont été transférés à la Municipalité et que les comptes rattachés à ces immeubles doivent être radiés;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE le Conseil autorise la directrice générale, Mme Louise Sisa, à radier les montants en souffrance présentés à la liste datée du 1^{er} octobre 2021, et ce, pour un montant total de **1 191,40 \$**.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.3

274-10-2021

Présentation d'une demande d'aide financière au Programme d'emplois verts

CONSIDÉRANT QUE l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) a obtenu un financement de la part du gouvernement du Canada, par le biais d'Emploi et Développement social Canada, afin de soutenir un programme « d'emplois verts » pour l'automne et l'hiver pour les jeunes;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise à créer une expérience de travail significative pour les jeunes, qui valorise la proximité avec la nature;

CONSIDÉRANT QUE ce programme permettrait de répondre à des besoins ponctuels de la Municipalité, notamment dans le cas de l'aménagement et de l'entretien de nos loisirs d'hiver au parc;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu**

QUE le Conseil autorise la directrice générale à présenter un projet dans le cadre du Programme d'emplois verts automne et hiver et que la demande vise l'engagement d'un étudiant qui participerait à l'aménagement et à l'entretien de notre parc pour les activités d'hiver.

ADOPTÉE à l'unanimité



o de résolution
ou annotation

4.4

275-10-2021

Autorisation - Affectation au poste de surplus accumulé affecté pour l'engagement 2022

CONSIDÉRANT la réception d'un montant de 100 000 \$ alloué à la municipalité de Lac-Simon en raison d'une subvention du gouvernement fédéral pour le projet de rénovation du nouvel hôtel de ville, volet accessibilité, la directrice générale demande l'autorisation de transférer ce montant dans un compte de surplus accumulé affecté jusqu'à la réalisation de cette dépense;

**Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu**

QUE le Conseil autorise la directrice générale à affecter le montant de 100 000 \$ au surplus accumulé affecté au poste budgétaire 59-13100-008 - *Fonds affecté ascenseur - hôtel de ville.*

ADOPTÉE à l'unanimité

5. COMMUNICATIONS

5.1

Mot du maire - résumé des points discutés

- Surveiller vos chalets puisqu'il y a eu des entrées par infractions - Bon Voisin Bon œil.
- Remerciement aux membres du Conseil municipal pour leurs implications.

6. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

6.1

276-10-2021

Permanence d'un pompier

CONSIDÉRANT la résolution 253-10-2020 - embauche de pompiers à temps partiel au sein de la Municipalité de Lac-Simon, dont monsieur Benoit Baril;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Benoit Baril est depuis plus d'un an, pompier à temps partiel à la Municipalité de Lac-Simon;

CONSIDÉRANT sa participation aux appels d'urgence ainsi que les bonnes relations qu'il entretient avec les autres membres du Service incendie;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service incendie par intérim, monsieur Bruno Bédard;

**Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu**

QUE le Conseil confirme la permanence de monsieur Benoit Baril comme pompier à temps partiel.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.2

277-10-2021

Réparation d'un véhicule du Service de la sécurité incendie - Unité 315

CONSIDÉRANT QUE le directeur par intérim du Service de la sécurité incendie recommande de procéder à des réparations à notre camion de service;

EN CONSÉQUENCE :



No de résolution
ou annotation

**Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu**

QUE le Conseil autorise une dépense de 2 762.24 \$, plus les taxes applicables, payable à « *Battleshield Industries Limited* », et ce, suivant l'estimation datée du 15 septembre 2021 pour la réparation du camion Freightliner, modèle FL80 (Unité315);

QUE cette dépense s'applique au poste budgétaire 02-22000-525.

ADOPTÉE à l'unanimité

7. **TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

7.1

278-10-2021
Autorisation d'achat de 4 dos d'âne aux chemins Pilon, Hilaire et Sabourin

CONSIDÉRANT QU'il y a plusieurs demandes de procéder à l'installation de dos d'âne;

POUR CES MOTIFS :

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE le Conseil autorise l'achat et l'installation de quatre dos d'âne soit un sur chacun des chemins Hilaire et Pilon et deux sur le chemin Sabourin;

ET QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-32000-521.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.2

279-10-2021
Lancement d'un appel d'offres par invitation - pierre et gravier

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité entend réaliser, dès cet automne, des travaux de rechargement sur ses chemins;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions de la Loi et notre politique de gestion contractuelle;

**Il est proposé par Monsieur Jean-François David
Et résolu**

QUE le Conseil autorise le lancement d'un appel d'offres par invitation pour la fourniture de pierre et de gravier.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.3

280-10-2021
Approbation de la facture d'Uniroc Construction - Travaux de pavage sur le chemin Saint-Laurent

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution 223-07-2021, le Conseil a accordé un contrat à la compagnie Uniroc Construction inc., pour des travaux de rechargement granulaire et de pavage sur le chemin Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE l'ingénieure de la MRC de Papineau, responsable du projet, recommande le paiement de la facture présentée, pour un total de 263 058.89 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE le contrat prévoit une retenue de 10 %, pour une année;

EN CONSÉQUENCE :



o de résolution
ou annotation

**Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu**

QUE le Conseil autorise le versement de la somme de 236 782.89 \$, représentant le montant à payer à Uniroc Construction inc., tenant compte de la retenue de 10 % de 26 306 \$, plus les taxes applicables;

QUE cette dépense soit financée en vertu du programme de la taxe d'accise et de la contribution du Québec, le 15 mars 2022 et que l'excédent sera financé par les investissements en cours en lien avec la taxe sur la réfection des chemins.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.4

281-10-2021

Approbation et autorisation de paiement - Les Entreprises Bourget inc. - Travaux de traitement de surface double du chemin Sabourin

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 224-07-2021, le Conseil a accordé un contrat à Les Entreprises Bourget Inc., pour des travaux de traitement de surface double du chemin Sabourin;

CONSIDÉRANT QUE l'ingénieure de la MRC de Papineau, responsable du projet, recommande le paiement de la facture numéro 25087 présentée, pour un total de 202 821,80 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE le contrat prévoit une retenue de 10 %, pour une année;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu**

QUE le Conseil autorise le versement de la somme de 209 874,93 \$, représentant le montant à payer à Les Entreprises Bourget inc., tenant compte de la retenue de 10 % de 20 282,18 \$, plus les taxes applicables;

QUE cette dépense soit financée en vertu du programme de la taxe d'accise et de la contribution du Québec, le 15 mars 2022 et que l'excédent sera financé par les investissements en cours en lien avec la taxe sur la réfection des chemins.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.5

282-10-2021

Adjudication - Travaux préparatoires sur les chemins de la Pineriaie, Barrière et Bouladier

CONSIDÉRANT l'état des chemins ainsi que des affaissements à certains endroits et que lesdits chemins doivent être asphalté;

CONSIDÉRANT QUE la demande de prix a été envoyée à deux (2) fournisseurs;

CONSIDÉRANT QUE les deux (2) soumissionnaires ont déposé une soumission et que les résultats sont les suivants :

Chemin de la Pineriais (quantité 1100 T.M.)

Fournisseurs	Prix la tonne métrique	Total
Excavation Jacques Lirette inc.	\$ 18.50 TM livré	20 350 \$
Asphalte Raymond inc.	\$ 22.06 TM livré	24 266 \$



No de résolution
ou annotation

Chemins Barrière & Bouladier (quantité 1400 T.M.)

Fournisseurs	Prix la tonne métrique	Total
Excavation Jacques Lirette inc.	\$ 17.20 TM livré	24 080 \$
Asphalte Raymond inc.	\$ 21.15 TM livré	29 610 \$

CONSIDÉRANT QUE le directeur du Service de la voirie et des travaux publics recommande le contrat d'achat de 2500 tonnes de Mg 20 incluant la livraison à la compagnie Excavation Lirette inc.;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu

QUE le Conseil municipal accepte les recommandations du directeur du Service de la voirie et des travaux publics d'octroyer le contrat d'achat pour 2500 tonnes de Mg20 incluant la livraison à la compagnie Excavation Jacques Lirette inc., au montant de 64 780 \$ plus les taxes applicables;

QUE la présente résolution, de même que tous les documents accompagnant l'offre d'achat constituent le contrat liant les parties;

ET QUE, la dépense soit imputée au poste d'investissement 55-16300-100.

ADOPTÉE à l'unanimité

8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8.1

Dépôt du compte-rendu du CCU du 3 septembre 2021

Le compte-rendu du CCU du 3 septembre dernier a été déposé aux membres du conseil pour analyse.

8.2

Dépôt du compte-rendu du CCE du 13 septembre 2021

Le compte-rendu du CCE du 13 septembre dernier a été déposé aux membres du conseil pour analyse

8.3

283-10-2021
Dérogation mineure 2021-60009 – 1124, chemin du Tour-du-Lac

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure datée du 17 août 2021 a été déposée par les propriétaires et qu'elle est accompagnée d'un certificat de localisation réalisé par François Gauthier, arpenteur-géomètre, portant le numéro G 4035 de ses minutes 7615 et datée du 26 octobre 2015;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande qui peut faire l'objet d'une dérogation mineure en vertu de l'article 12 du Règlement sur les dérogations mineures numéro U-15;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment principal est en droit acquis;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment principal devient leur résidence permanente;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure numéro 2021-60009 indiquant que l'empiètement de l'agrandissement du bâtiment principal sera de 1,11 mètre dans la marge de recul avant ; alors que la grille des spécifications de la zone 39-H prescrit une marge de recul avant de 6 mètres;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la dérogation demandée ne semble pas porter atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leurs droits de propriété compte tenu de leur localisation;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié;

POUR CES MOTIFS :

**Il est proposé par Monsieur Jean-François David
Et résolu**

QUE le Conseil accepte la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme afin de permettre que l'agrandissement puisse être autorisé.

ADOPTÉE à l'unanimité

8.4

284-10-2021

Adjudication – Contrat pour les services professionnels pour une caractérisation écologique avec l'Annexe 5

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a approuvé la résolution n° 228-07-2021 lors de la séance extraordinaire du 15 juillet 2021 autorisant et mandatant la firme d'ingénieur-conseil André Pilon a procédé au lancement d'appel d'offres pour les services professionnels en environnement pour la réalisation d'une caractérisation écologique pour le bâtiment du 544, chemin du Tour-du-Lac;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres a été envoyé à cinq (5) firmes environnementales;

CONSIDÉRANT QUE seulement trois (3) soumissionnaires ont déposé une soumission et que les résultats sont les suivants :

Soumissionnaires	Caractérisation écologique
DÉOM + Associés Expert-Conseil inc.	5 000 \$
Qualilab Inspection inc.	-
Claudine Murray TP	2 200 \$
AJ Environnement Consultant en Biologie	3 300 \$
Bélangier Agro-Consultan inc.	-

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation de la firme André Pilon de mandater Mme Claudine Murray T.P. pour la réalisation de la caractérisation écologique au montant de 2 200 \$ toutes taxes non incluses;

POUR CES MOTIFS :

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE le Conseil municipal entérine les recommandations de la firme André Pilon et octroi à la firme Mme Claudine Murray T.P. la réalisation de la caractérisation écologique au montant de 2 200 \$ toutes taxes non incluses;

ET QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la firme Claudine Murray TP;

ET QUE la présente résolution ainsi que tous les documents accompagnant les soumissions constituent les contrats liant les parties;

ET QUE, la dépense soit imputée au poste d'investissement 59-13100-009.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

8.5

285-10-2021

Adjudication – Contrat pour une étude environnementale du site Phase 1

CONSIDÉRANT QUE le conseil a approuvé la résolution n° 228-07-2021 lors de la séance extraordinaire du 15 juillet 2021 autorisant et mandatant la firme d'ingénieur-conseil André Pilon a procédé au lancement d'appel d'offres pour les services professionnels en environnement pour la réalisation d'une caractérisation écologique et d'une étude d'évaluation environnementale de site Phase 1;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres a été envoyé à cinq (5) firmes environnementales;

CONSIDÉRANT QUE seulement trois (3) soumissionnaires ont déposé une soumission et que les résultats sont les suivants :

Soumissionnaires	Étude environnementale de site Phase
DÉOM + Associés Expert-Conseil inc.	3 500 \$
Qualilab Inspection inc.	2 600 \$
Claudine Murray TP	-
AJ Environnement Consultant en Biologie	-
Bélanger Agro-Consultant inc.	1 750 \$

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation de la firme André Pilon de mandater la compagnie Bélanger Agro-Consultant inc. pour la réalisation de l'étude environnementale de site Phase 1 au montant de 1 750 \$ toutes taxes non incluses;

POUR CES MOTIFS :

**Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu**

QUE le Conseil municipal entérine les recommandations de la firme André Pilon et octroi à la compagnie Bélanger Agro-Consultant inc. la réalisation de l'étude environnementale de site Phase 1 au montant de 1 750 \$ toutes taxes non incluses;

ET QU'É une copie de la présente résolution soit transmise à la firme respective à l'appel de soumissions;

ET QUE la présente résolution ainsi que tous les documents accompagnant les soumissions constituent les contrats liant les parties;

ET QUE, la dépense soit imputée au poste d'investissement 59-13100-009.

ADOPTÉE à l'unanimité

8.6

286-10-2021

Autorisation de paiement – Contrat pour les services professionnels de laboratoire pour le chemin Sabourin

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a approuvé la résolution n° 261-09-2021 lors de la séance ordinaire du 3 septembre 2021 autorisant et mandatant la firme Exp inc. pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de pavage du chemin Sabourin;

**Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu**

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale, Mme Louise Sisle, à libeller un chèque au montant de 8 493,78 \$ toutes taxes incluses à la firme « Les



o de résolution
ou annotation

Entreprises exp. inc. » en règlement de la facture no 639737 du 22 septembre 2021;

ET QUE, la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-32000-411.

ADOPTÉE à l'unanimité

8.7

287-10-2021

Autorisation – Services professionnels d'un biologiste

CONSIDÉRANT la réception du rapport de consultation de HKR Consultation ingénierie concernant des travaux de régalinge et nivellement de la baissière dans le cours arrière dans le dossier de Cour supérieure n° 550-17-012155-212;

CONSIDÉRANT la recommandation de M^e Rino Soucy de mandater Monsieur Mathieu Madison, biologiste de la firme Gestion Environnement MM pour effectuer une expertise des travaux pour réhabiliter l'état naturel de la rive et afin d'évaluer l'impact des travaux sur l'environnement dans les milieux humides et hydriques;

**Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu**

QUE le Conseil autorise de confier un mandat à M. Mathieu Madison de la firme Gestion Environnement MM pour produire une expertise dans le dossier de la Cour supérieure no 550-17-012155-212.

ADOPTÉE à l'unanimité

8. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

9.1

Aucun dossier à l'ordre du jour

10. ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

10.1

288-10-2021

Autorisation de dépense - Noël des enfants le 18 décembre 2021

CONSIDÉRANT QUE le l'administration municipale organise un dépouillement d'arbre de Noël pour les enfants, le samedi 18 décembre 2021 de 18 heures à 21 heures;

CONSIDÉRANT la demande reçue de la directrice générale pour une aide financière servant à l'achat des cadeaux pour les enfants de 0 à 12 ans de Lac-Simon;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu**

QUE le Conseil autorise une contribution financière de 2 500 \$ pour le Noël des enfants pour l'achat des cadeaux;

ET QUE cette dépense soit appliquée au poste budgétaire 02-19000-970.

ADOPTÉE à l'unanimité

11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

11.1

MADA

- Madame Crête mentionne qu'une rencontre a eu lieu avec le comité CR3A pour la présentation de plusieurs services offerts.



No de résolution
ou annotation

- Le panneau parc Alpha sera installé sous peu.
- Coop des 1001 corvées présentation des services à la prochaine rencontre.

12. DIVERS

12.1

Remerciement

Monsieur Jean-François David remercie les citoyens de leur confiance durant son mandat comme conseiller.

12.2

Porte ouverte à la caserne incendie

Il y aura une porte ouverte ce dimanche 3 octobre à la caserne incendie au 105, chemin du Parc et des hot-dogs et boissons gazeuses seront servis.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

13.1

289-10-2021
Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu

QUE la séance soit et est levée à 20 h 55.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jean-Paul Descoeurs
Maire


Louise Sisa
Directrice générale
et secrétaire-trésorière